



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Plus de 600 ha de milieux humides d'intérêt protégés de façon volontaire

Drummondville, le 1 décembre 2017 – Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) termine avec succès un projet de 2 ans qui visait à sensibiliser une trentaine de propriétaires à l'importance écologique des milieux humides sur leur terrain.

Le Centre-du-Québec a vu, à travers le temps, se former d'innombrables milieux humides de toute sorte. Qu'ils s'agissent de tourbières, de marais, de marécages ou d'étangs, ces milieux assurent de multiples fonctions environnementales. Afin d'informer les propriétaires de l'importance des milieux humides, le CRECQ a entamé à l'automne 2015 un projet de conservation volontaire de ces écosystèmes exceptionnels.

Le projet consistait à analyser les menaces à l'intégrité des milieux humides chez certains propriétaires privés du Centre-du-Québec et leur remettre un cahier personnalisé afin de leur suggérer des actions en lien avec la protection et l'amélioration de leur milieu humide. Une fiche d'information a aussi été rédigée afin d'informer et de sensibiliser la population en générale.

De plus, le CRECQ a organisé un forum d'information sur les milieux humides (en collaboration avec tous les organismes de bassin versant du territoire) et deux rencontres d'information à l'intention des municipalités. Ces rencontres ont connu un grand succès, considérant que la nouvelle Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques les obligera à réaliser des plans régionaux de milieux humides et hydrique au cours des prochaines années.

Certains scientifiques estiment que près de 45 % des milieux humides de la vallée du Saint-Laurent aurait disparu et que 65 % des milieux restants serait plus ou moins gravement perturbés. Pourtant, les milieux humides, reconnus comme les milieux naturels les plus productifs de la planète, participent au développement de nos collectivités en fournissant des services écologiques gratuits à la population. Malgré leur valeur, les milieux humides continuent de disparaître sous l'effet des activités humaines, et ce bien malgré qu'ils soient légalement protégés.

Pour plus d'information, il est possible de consulter le www.crecq.qc.ca/MH2014. Ce projet a été réalisé avec l'appui financier d'Environnement et Changement climatique Canada et de la Fondation de la faune du Québec.

Le CRECQ

Organisme à but non lucratif créé en 1997, il regroupe de nombreux intervenants provenant de plusieurs secteurs d'activité (institutions, entreprises, groupes environnementaux, individus, etc.) et intéressés à la protection de l'environnement et au développement durable. L'organisme est reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional. Il favorise une approche de concertation en vue de trouver des solutions aux problèmes environnementaux du Centre-du-Québec. Pour plus de détails sur l'organisme, visitez le www.crecq.qc.ca.